



**Intervention de Marisol Touraine**  
**Ministre des Affaires sociales et de la Santé**  
**Ouverture du colloque sur l'antibiorésistance**  
Jeudi 17 novembre 2016

---

Monsieur le directeur général de la Santé,  
Monsieur le docteur, Jean CARLET,  
Monsieur le professeur, Christian BRUN-BUISSON,  
Mesdames et messieurs les directrices et directeurs d'administration centrale,  
Mesdames et messieurs les présidents,  
Mesdames, messieurs,

**L'année 2017 sera une année décisive pour la lutte contre l'antibiorésistance.** L'urgence est là, au niveau national et international. Depuis 2010, la consommation globale d'antibiotiques en France est en hausse. Les molécules à « large spectre » sont trop largement prescrites. La prévalence croissante de bactéries résistantes à la quasi-totalité des classes d'antibiotiques connues est inquiétante. **Le risque d'entrer dans une ère post-antibiotique est bien présent, compromettant les progrès médicaux acquis ces cinquante dernières années.**

En France, l'étude BURDEN BMR, conduite par l'Institut national de veille sanitaire, nous a permis de mesurer, pour la première fois, le coût humain de l'antibiorésistance. Chaque année, ce sont 160 000 patients qui contractent une infection par un germe dit multi-résistant, et près de 13 000 patients qui en meurent directement. **Mon objectif, c'est que dans 3 ans, le nombre de décès associés à l'antibiorésistance soit passé sous la barre de 10 000.** Pour l'atteindre, le comité interministériel de la santé a élaboré **une feuille de route** que je souhaite vous présenter.

**1. Mais auparavant, j'aimerais revenir sur l'action que nous portons collectivement depuis 2012 contre l'antibiorésistance et dans laquelle s'inscrit cette nouvelle stratégie**

Vous le savez, trop souvent des écarts existent entre les recommandations de bonnes pratiques élaborées par la HAS et les traitements réellement pris par les patients. C'est pourquoi j'ai rapidement pris des **dispositions législatives** pour prévenir le mésusage et la surconsommation des antibiotiques. Nos concitoyens consomment en moyenne 41%<sup>1</sup> de plus d'antibiotiques que leurs voisins européens.

---

<sup>1</sup> Rapport OCDE Europe 2014

En 2014, j'ai tout d'abord mis en place une **expérimentation pour la dispensation à l'unité des antibiotiques**. Les premiers rapports d'étape confirment qu'elle est bien accueillie par les pharmaciens et par les patients et dans quelques mois seulement, le rapport définitif sera disponible<sup>2</sup>. Je souhaite que nous puissions aboutir à une généralisation rapide.

En 2016 ensuite, la **loi de modernisation de notre système de santé** a amélioré la qualité de la prescription d'antibiotiques, notamment pour **la primo-prescription**. Les antibiotiques les plus à risque de faire émerger des germes résistants feront ainsi prochainement l'objet d'une durée de prescription limitée à 7 jours pour des indications précises. Cette ordonnance dédiée sera liée à la réalisation d'un test rapide de diagnostic.

**Au-delà des mesures législatives, je soutiens depuis 2012 celles et ceux qui s'engagent pour innover dans ce domaine.** Je pense notamment à la start-up **Eligobiosciences** qui a permis de créer les éligobiotiques, une nouvelle génération d'antibiotiques « intelligents » capables de cibler les bactéries et de les éradiquer, selon qu'elles possèdent un gène de résistance ou de virulence. Je pense aussi à **ANTABIO**, cette jeune entreprise de la région toulousaine, qui se distingue au niveau international par l'excellence de ses innovations en matière de traitements des germes multirésistants. Je veux d'ailleurs les inciter dans leur démarche de levée de fonds à postuler auprès du Fonds d'investissement FABS que nous avons lancé avec Louis SCHWEIZER.

## **2. Mais il faut désormais aller plus loin et revoir notre politique en matière d'antibiorésistance. C'est l'objet de la feuille de route interministérielle**

Celle-ci s'inspire très largement des mesures du rapport CARLET que vous m'avez remis, cher docteur, le 23 septembre 2015. 120 personnes y ont participé, dont des représentants d'associations de patients, d'organismes de recherche et de l'Assurance maladie, mais aussi des médecins, des chercheurs et des industriels. Je veux également saluer le travail collectif emmené par la suite par le professeur Christian BRUN-BUISSON dans le cadre de la préparation du comité interministériel de la santé.

Ce comité interministériel, présidé par le premier Ministre, est une grande innovation de ce Gouvernement et, déjà, une réussite. Il a permis, pour la première fois, de traiter d'un sujet de santé de manière transversale en impliquant 10 ministères.

**Cette stratégie que nous allons porter au sein de chacune de nos administrations, elle peut se résumer en 4 axes** : mieux sensibiliser le public, mieux utiliser les antibiotiques, davantage soutenir la recherche et l'innovation et enfin, renforcer la surveillance.

**D'abord, nous voulons sensibiliser l'ensemble des publics aux dangers de l'antibiorésistance.** Un **programme intersectoriel de communication** associant les ministères en charge de la Santé, de l'Agriculture, de l'Environnement et de l'Education nationale sera lancé à cet effet en 2017. L'accent sera porté sur l'éducation pour la santé

<sup>2</sup> L'INSERM doit faire un rapport au Parlement au plus tard en 2017

des jeunes et des propriétaires d'animaux, au moyen d'outils pédagogiques modernes. La CNAM lancera à cette occasion une grande campagne de communication.

**Le second axe de cette stratégie vise à améliorer l'usage des antibactériens en santé humaine et animale.** Avec Stéphane LE FOLL nous menons ainsi une action conjointe pour le **renforcement de l'encadrement de la prescription des antibiotiques**, en santé humaine comme en santé animale. Par ailleurs, avec Christophe SIRUGUE nous proposons de modifier les conditionnements des antibiotiques afin d'y insérer un message d'alerte sur les risques du mésusage en matière de résistance bactérienne.

**Troisièmement, nous devons renforcer la recherche et l'innovation.** L'objectif c'est de créer les conditions favorables au développement de nouvelles stratégies thérapeutiques, préventives ou de diagnostic. A cet égard, le **Gouvernement mobilisera 330 M€ sur 5 ans pour la recherche et le développement en matière de produits de santé visant à lutter contre la résistance microbienne.** Le **pilotage stratégique** sera assuré par le comité interministériel à la santé et le **pilotage opérationnel** sera confié aux alliances, notamment l'Alliance pour les sciences de la vie et de la santé (AVIESAN) et l'Alliance nationale de recherche pour l'environnement (ALLENVI). Cette coordination sera indispensable pour valoriser les nouvelles technologies et améliorer leur mise à disposition auprès des professionnels de médecine humaine et vétérinaire. Cette coordination est aussi nécessaire pour permettre à la France de rester au cœur des dispositifs internationaux.

**Enfin, le quatrième axe vise à améliorer la surveillance du phénomène dans l'ensemble des compartiments de vie.** Le renforcement des réseaux doit permettre de mesurer l'exposition aux antibiotiques et l'évolution de l'antibiorésistance conjointement chez l'homme, l'animal et dans l'environnement.

### **3. Ces actions, il nous faut les mener au-delà de nos frontières pour mobiliser la communauté internationale**

Aujourd'hui, il y a une mobilisation forte mais il y a aussi un besoin de coordination internationale. C'est pourquoi je porte ce message à chacune de mes prises de paroles lors des sommets internationaux.

J'ai ainsi proposé lors du G7 santé à Berlin, que soit confié à l'OMS le rôle d'intégrateur de toutes les initiatives portées en matière d'antibiorésistance. La 68ème Assemblée mondiale de l'OMS en mai 2015 a d'ailleurs permis d'adopter **un plan mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens** pour lequel je me suis battue avec certains de mes homologues, notamment mon collègue allemand.

**Et puis, c'est aussi à l'échelle internationale que je soutiens l'innovation pour accélérer le développement de nouveaux antimicrobiens, aujourd'hui au point mort.** La France doit être en première ligne pour reconnaître un statut particulier aux produits de santé innovants contre l'antibiorésistance et encourager les entreprises à innover. C'est pourquoi j'ai demandé à la Commission européenne de repenser le modèle économique de ces produits. J'ai également porté cette proposition au G7 santé de Berlin et de Kobé.

Par ailleurs, je l'évoquais tout à l'heure, il faut améliorer la surveillance du phénomène notamment dans **les pays à faible niveau de revenu**. C'est pourquoi je me réjouis qu'un nouveau réseau de surveillance s'appuyant sur des structures françaises existantes se mette en place en collaboration avec l'OMS et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE).

Mesdames et messieurs,

Je vous remercie pour votre présence nombreuse. Votre mobilisation est une belle preuve d'optimisme pour la suite. La lutte contre l'antibiorésistance fait partie de ces combats qui devraient être élevés au rang de Grande Cause Nationale. Vous pouvez compter sur moi pour la défendre. Je vous remercie.